

31e journée Rue de l'Avenir: les aménagements bon marché Modération de la circulation ... et des coûts !

Martigny était à l'honneur de cette journée organisée par Rue de l'Avenir le 26 septembre 2014 sur le thème de la modération de la circulation à moindre coût. La matinée était dédiée à la visite terrain des aménagements modérateurs des vitesses du centre-ville de Martigny développés dans le cadre de ses zones 30 km/h et de ses zones de rencontre. De nombreux exemples de bonnes pratiques pour réduire la vitesse ont été explorés: stationnement alterné; bandes latérales; surfaces colorées; priorités de droite, etc. La requalification de la place centrale en zone de rencontre a été le point d'orgue de cette matinée, suivie de la remise du prix Rue de l'Avenir 2014 à la ville de Sion. Des spécialistes internationaux de la question se sont succédé l'après-midi pour aborder en détail les aspects liés au financement de ces aménagements, aux exemples concrets à effets mesurés sur la réduction du bruit et sur l'apaisement du trafic dans les localités. Rue de l'Avenir consacrera son bulletin de fin d'année à ce thème. (Langue: fr)

Pour plus d'informations:

Journée Rue de l'Avenir 2014 à Martigny:

www.rue-avenir.ch/accueil/journee-rue-de-lavenir-2014

Dernières publications de Rue de l'Avenir:

www.rue-avenir.ch/publications/dernier-bulletin

Prix Rue de l'Avenir 2014: Ville de Sion

www.rue-avenir.ch/prix-rue-de-lavenir/prix-rue-de-lavenir-2014

31. Tagung von Rue de l'Avenir: Preiswerte Verkehrsberuhigung Wirksame Massnahmen zu erschwinglichen Kosten

Am 26. September 2014 fand in Martigny die 31. Tagung von Rue de l'Avenir zum Thema „Verkehrsberuhigung zu geringen Kosten“ statt. Am Vormittag fand eine Begehung zu den verkehrsberuhigenden Massnahmen in der Innenstadt von Martigny statt, die im Rahmen der Tempo-30-Zonen und Begegnungszonen erstellt wurden. Zahlreiche Best-Practice-Beispiele zur Geschwindigkeitsreduktion waren zu besichtigen: versetzte Parkplätze, Seitenstreifen, farbige Flächen, Rechtsvortritt, etc. Der Neugestaltung des zentralen Platzes in der Begegnungszone galt ein besonderes Augenmerk, gefolgt von der Verleihung des Prix Rue de l'Avenir 2014 an die Stadt Sion. Am Nachmittag diskutierten internationale Experten anhand konkreter Fallbeispiele zu Fragen der Finanzierung solcher Massnahmen sowie zu den gemessenen Wirkungen auf die Lärmreduktion und Verkehrsberuhigung in den Ortschaften gegenübergestellt. Rue de l'Avenir wird das kommende Bulletin Ende 2014 dieser Thematik widmen. Passend dazu präsentierte Prof. Zweibrücken (HSR) im Rahmen der SVI-Reihe „Optimale Geschwindigkeiten“ am 29.10.2014 in Bern die Effekte von Geschwindigkeitsreduktionen auf den Fussverkehr. (Sprache: fr)

Weitere Informationen (fr):

Tagung Rue de l'Avenir 2014 in Martigny:

www.rue-avenir.ch/accueil/journee-rue-de-lavenir-2014

Aktuelles Bulletin von Rue de l'Avenir:

www.rue-avenir.ch/publications/dernier-bulletin

SVI-Reihe „Optimale Geschwindigkeiten in Siedlungsgebieten“

www.svi.ch/geschwindigkeit

04.11.2014

Modération de la circulation et... des coûts !

Les aménagements bon marché

En période de restrictions budgétaires, les projets de modération de la circulation ou d'aménagements en faveur des piétons et des cyclistes peinent à se concrétiser, car souvent associés à des mesures constructives coûteuses. Le problème est récurrent, pour les petites communes comme pour les grandes. A défaut rien ne se réalise, pourtant les problèmes et les besoins d'amélioration subsistent.

Rue de l'Avenir a cherché à collecter des exemples existants de solutions à prix modéré. S'appuyant sur une collaboration avec les organismes partenaires du Réseau RUES, la journée de Martigny permettra de présenter diverses approches et expériences en la matière, et de susciter la discussion sur la situation en Suisse.

Des exemples, en Suisse et en Europe

On découvrira notamment la récente expérimentation faite par la Ville de Paris de différents marquages en entrée et au cœur des zones 30 et zone de rencontre, dans le cadre de son programme «La rue en partage». La Ville de Paris nous présentera sa nouvelle politique en la matière.

Bruxelles Mobilité comme le CEREMA ont reçu mission de collecter des exemples d'aménagements bon marché respectivement en Belgique et en France. Les présentations de ces deux organismes offriront une synthèse de différentes

catégories d'aménagements ou dispositifs, aussi bien ponctuels qu'à plus grande échelle, ainsi que les processus de leur mise en œuvre. Enfin on pourra bénéficier d'un retour sur un récent périple en Allemagne, dans plusieurs villes allemandes, avec la présentation d'exemples de zones 30, zones à circulation modérée (8 km/h, équivalent de la zone de rencontre), «zones environnementales», 30 km/h sur des axes principaux et en traversée de localité, avec peu ou pas d'aménagements.

Echanges et table ronde

La partie de table ronde et d'échanges finale permettra de mettre en perspective visites du matin et présentations de l'après-midi et de mettre en discussion des questions liées au thème de la journée. On pourra en particulier s'interroger sur les possibles obstacles légaux et normatifs, l'intérêt de mesures légères comme première étape, les mesures d'accompagnement utiles ou nécessaires, le rôle de la commu-

nication, le potentiel du recours à la psychologie sociale pour aider les maîtres de l'ouvrage.

Visite de terrain à Martigny

Le parcours de visite du matin aura permis de découvrir divers aménagements de rues et de places répondant à la volonté de la Ville de Martigny de revaloriser ses espaces-rues. Le réaménagement de l'emblématique place Centrale, aujourd'hui signalisée en zone de rencontre, a été une longue saga. On en saura plus sur l'histoire de ce projet et l'évaluation de la solution mise en place.

Dans le quartier de la Fondation Gianadda, on pourra comparer une rue déjà réaménagée, avec un recalibrage de l'espace en faveur des piétons et des cyclistes, et la situation avant réaménagement visible sur une rue voisine. Enfin sur la «petite ceinture», on découvrira en quoi consiste une «chaussée à voie centrale banalisée». D'autres aménagements pourront être commentés le long du parcours.

Pré-programme du jeudi 25 septembre, fin d'après-midi

Requalification du centre-ville, zones de rencontre à Sion, 10 ans après l'aménagement de la place du Midi.

Sous réserve des places disponibles. Repas avec les intervenants.

Mise à jour du programme détaillé et inscriptions sur www.rue-avenir.ch



Paris. Expérimentation de marquages dans les zones de rencontre: type «pixels» (Photo Alain Rouiller)



Martigny. Sensibilisation des conducteurs en entrée de la zone de rencontre à la place Centrale (Photo Alain Rouiller)

Modération de la circulation et... des coûts !

Les aménagements bon marché

Programme du vendredi 26 septembre 2014 à Martigny (VS)

| Heure | Activités |
|-------|--|
| 9h10 | ACCUEIL - CAFÉ à la gare routière des cars postaux (à deux pas de la gare CFF). |
| | VISITES SUR LE TERRAIN Zone de rencontre de la place Centrale Réaménagements de rues dans le quartier de la Fondation Gianadda, rétrécissements de chaussée en faveur des piétons et des cyclistes, rues avec situation «avant» et «après». Petite ceinture , exemples de voie centrale banalisée. Parcours en compagnie de Pierre-André GIROUD, responsable des services techniques de la Ville de Martigny. |
| | <i>Déplacement vers la Salle communale (rue des Petits-Epineys)</i> |
| 11h30 | RETOUR SUR LA VISITE , présentation de la politique de mobilité de la Ville de Martigny, questions avec la participation de M. David MARTINETTI, Municipal en charge des Travaux publics. |
| 12h00 | PAUSE DE MIDI – APÉRITIF, BUFFET, RÉSEAUTAGE |
| 13h15 | PRESENTATIONS DE L'APRES-MIDI (salle communale, rue des Petits-Epineys 7) <ul style="list-style-type: none"> • Remise du prix Rue de l'Avenir 2014 • Présentation introductive de Rue de l'Avenir • Plus de place aux modes actifs et aménagements à moindres frais à Bruxelles et en Belgique Benoît DUPRIEZ, Bruxelles Mobilité (Région Bruxelles Capitale) • Des mesures simples à mettre en œuvre, collecte d'exemples en France Gilles BLANCHARD, CEREMA*, direction territoriale de l'Ouest – Nantes • Reflets d'un parcours de visites en Allemagne, Alain ROUILLER, vice-président Rue de l'Avenir • Paris – retour sur une expérimentation pilote de marquages, François PROCHASSON, Mairie de Paris |
| | QUESTIONS – DISCUSSION – TABLE RONDE avec la participation des intervenant-es de l'après-midi. Animation Laurent BONNARD |
| 16h25 | Mot de conclusion , clôture de la journée (16h30) <i>Départ des trains: 16h48 pour Lausanne, Genève, Fribourg, Neuchâtel; 17h10 pour Sion et Berne (par le Lötschberg). La salle se trouve à 600 m, soit max. 10 mn à pied de la gare.</i> |

Coût de la journée: Fr. 200.- | Abonnés Rue de l'Avenir et membres partenaires (ATE - Mobilité piétonne): Fr. 150.- | Etudiants Fr. 50.-
 Buffet et documentation compris. Pré-programme du jeudi 25 septembre à Sion: Fr. 40.- (sous réserve des places disponibles, infos sur www.rue-avenir.ch)

Inscriptions : via notre site Internet (www.rue-avenir.ch) jusqu'au **15 septembre 2014**.

La journée Rue de l'Avenir est organisée avec le soutien financier de l'Office fédéral des routes / domaine mobilité douce et l'appui de la Ville de Martigny.



* Le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) dépend du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Il regroupe notamment l'ex-CERTU à Lyon et les huit CETE régionaux.



Modération de la circulation... et des coûts!

Les aménagements bon marché

31^e journée Rue de l'Avenir, 26 septembre 2014, Martigny

Dominique von der Mühl, EPFL-ENAC-Chôros et comité Rue de l'Avenir

le thème

- en période de restrictions budgétaires, risque de renoncer > quelles solutions à petit prix ?
- questionnement / conviction aménagements (lourds, coûteux) « mal nécessaire » pour obtenir les comportements voulus
- aménagements légers: qu'est-ce qui fait que ça marche?
- une journée organisée en collaboration avec les membres du Réseau RUES (voir RdA 1/2011)

« légers »...

- marquage
- petits aménagements localisés
- aménagements éphémères
- mobilier urbain
- gestion de la circulation
- dispositifs divers

- (re)donner place à des usagers
- modifier le caractère de la rue
- sensibiliser
- appropriation de l'espace
- essais



D. von der Mühl, collaboratrice scientifique Chôros-EPFL, comité Rue de l'Avenir

contexte(s)

- rues de quartier
- rues « à orientation trafic »

- objectif revalorisation d'espace public : un autre type de situation



D. von der Mühl, collaboratrice scientifique Chôros-EPFL, comité Rue de l'Avenir

qualitatif

- légers, peu coûteux = pas beaux?
- dispositifs techniques (standards)
>> aménagements qualitatifs
- une autre image de la rue
- valeur d'usage aussi



D. von der Mühl, collaboratrice scientifique Chôros-EPFL, comité Rue de l'Avenir

temporalité

- construire pour 100 ans...
construire pour 20 ans... une
culture à mettre en question
- intégrer l'idée d'une évolution
future
- aménagements légers comme
étape



D. von der Mühl, collaboratrice scientifique Chôros-EPFL, comité Rue de l'Avenir

communication

- volet d'accompagnement des aménagements légers – voire condition?
 - sécurité, mais pas seulement
 - parler de sens, vision positive
 - suivi + communication du suivi
 - vitesses: et les contrôles?
-
- le rôle des médias (positif/négatif)



D. von der Mühl, collaboratrice scientifique Chôros-EPFL, comité Rue de l'Avenir

psychologie

- comprendre ce qui motive les usagers, les obstacles > les leviers
 - pratiques, représentations
 - besoin de légitimité
-
- un potentiel riche, encore négligé
 - une approche qui reste très technique



D. von der Mühl, collaboratrice scientifique Chôros-EPFL, comité Rue de l'Avenir

échelle

- mesures localisées // mesures généralisées
- quelle échelle? voir grand pour pouvoir faire léger?
- conception d'ensemble dans laquelle s'inscrivent les aménagements



D. von der Mühl, collaboratrice scientifique Chôros-EPFL, comité Rue de l'Avenir

politique

- influence contexte de la politique de la Ville, du canton (domaines directement concernés + effets indirects)
- apprentissage progressif d'une culture de la cohabitation



D. von der Mühl, collaboratrice scientifique Chôros-EPFL, comité Rue de l'Avenir

questionnement

- aménagements légers: à quelles conditions ? quelles mesures d'accompagnement?
- quel potentiel? quelles limites?
- où sont les obstacles: normes ? manque d'exemples ? culture ?...
- comment briser le cercle vicieux des habitudes – planification, pratiques, représentations ?



D. von der Mühl, collaboratrice scientifique Chôros-EPFL, comité Rue de l'Avenir

pour finir...

- *on tiendra l'horaire:
clôture de la journée à 16h30
(gare à 12 mn à pied)*
- *possibilité de prolonger les
échanges en fin d'après-midi
devant le verre de l'amitié*
- *présentations sur le site internet:
à venir tout prochainement*

www.rue-avenir.ch

Prix Rue de l'Avenir 2014

Ville de Sion



Espace des Remparts



Grand-Pont la nuit, en hiver
(photo Fabienne Degoumois)



Zone de rencontre Chanoine Bertchold

Créé en 1981, *Rue de l'Avenir* (RdA) est une association indépendante, active en Romandie, au service notamment des communes, des professionnels, des associations de parents et des groupes d'habitants.

Rue de l'Avenir cherche à promouvoir une vision de rues qui ne soient pas que des routes, favorisant la cohabitation des multiples usages et usagers, la sécurité des déplacements des usagers vulnérables et la qualité de vie en ville

Prix Rue de l'Avenir 2014



www.rue-avenir.ch

Prix Rue de l'Avenir

En 2011, à l'occasion de ses 30 ans, *Rue de l'Avenir* a décidé d'attribuer un prix annuel à une personne, une ville ou un organisme qui défend ses valeurs.

2011 : [Ville de Berne](#)

2012 : [Mobiltà attiva](#) (association suisse italienne qui défend les mêmes valeurs que RdA)

2013 : [Fritz Kobi](#), l'un des pères du *modèle bernois*

2014 : [Ville de Sion](#)



Il y a 12 - 15 ans les Sédunois désertaient leur ville pour aller à Sierre, Martigny – considérées comme plus attractive – ou dans des centres commerciaux extérieurs.

Le grand succès de la requalification du centre-ville autour de la zone de rencontre a eu l'effet inverse, les visiteurs – et les habitants – sont revenus.

Délégations étrangères

Aujourd'hui des délégations étrangères¹ viennent voir le « miracle sédunois » : un centre ville revitalisé à la satisfaction des habitants, des commerçants et des visiteurs, dans le principe de la *cohabitation des usagers*, piétons prioritaires, cyclistes et automobilistes se partagent l'espace public.

Les délégations italiennes et françaises ont été impressionnées par le respect des piétons de la part des automobilistes et de la limitation de vitesse dans les zones de rencontre sédunoises.

Ce choix de requalifier son centre ville autour de la zone de rencontre et de la cohabitation des usagers n'a pas laissé Rue de l'Avenir insensible – elle a, en effet, organisé avec succès sa journée annuelle en 2009 à Sion.

Le gain en qualité de vie est indéniable. La diminution du transit et des vitesses a contribué à pacifier le centre.

Poursuite de la démarche :



La requalification de l'espace urbain ne s'est pas arrêtée au centre-ville, Rue de l'Avenir relève la transformation du parvis de la gare en zone de rencontre ou l'écomobilité prime (piétons, cyclistes, vélos en libre circulation, autopartage, transports publics et taxis). La gare routière des cars postaux – la plus grande des Alpes – est devenu le lieu de rendez-vous des randonneurs.

Aujourd'hui, la transformation de la rue du Chanoine Bertchtold en zone de rencontre, devant une école, montre la volonté de la Ville de continuer le processus de requalification de l'espace urbain.

La mise en place de plans de déplacements scolaires avec l'un des membres partenaires de Rue de l'Avenir, l'ATE, dans le quartier de Champsec, à Bramois et Uvrier va dans la même direction.

Contact: Alain Rouiller, vice-président de Rue de l'Avenir
022 777.1002 / 079 512.28.66 vice-president@rue-avenir.ch

¹ ces derniers mois RdA y a conduit des délégations de Vénétie et de St Étienne (Rhône-Alpes)



28.10.2014

SION REÇOIT LE PRIX RUE DE L'AVENIR POUR SES ZONES DE RENCONTRE



Faire cohabiter l'automobiliste, le piéton, enfants et adultes, ainsi que les cyclistes. Exercice réussi pour la ville de Sion grâce à ses zones de rencontres qui ont reçu le prix "Rue de l'Avenir".

Ce prix récompense la capitale pour les réaménagements entrepris ces dernières années. L'association Rue de l'Avenir a été créée il y a 30 ans pour promouvoir une rue qui ne soit pas une route, où il fait bon vivre et où la cohabitation entre les différents usagers est possible, en fait sur le modèle de la zone de rencontre. Comme à la Place du Midi où le trafic a passé de 12'000 véhicules par jour à 4'000. D'autres rues séduisantes ont subi le même lifting et ce n'est pas fini, puisque des projets seront réalisés à Bramois, Châteauneuf et Wissigen. La ville investit d'ailleurs un million par année et par rue réaménagée.

Des projets d'aménagement qui sont également liés au projet d'agglo Sion, selon Christophe Clivaz, conseiller communal à Sion en charge du dicastère de la mobilité et de l'urbanisme.



MERCREDI 29 OCTOBRE 2014 LE NOUVELLISTE



Le vice-président de l'association Rue de l'Avenir, Alain Rouiller, a voulu féliciter le conseiller municipal Christophe Clivaz (à g.) et le président Marcel Maurer (à dr.) en plein milieu de la rue Chanoine-Berchtold qui a été réaménagée en zone de rencontre dans le courant 2013. CHRISTIAN HOFMANN



CHRISTIAN HOFMANN

URBANISME Cohabitation récompensée

La Ville de Sion a réussi son pari: faire cohabiter de façon harmonieuse les automobilistes, les cyclistes et les piétons. Et cette réussite lui a valu de recevoir, hier, le prix Rue de l'Avenir 2014 qui salue les efforts de la capitale pour ses réaménagements urbains. **PAGE 15**

MOBILITÉ La Ville de Sion a reçu, hier matin, le prix Rue de l'Avenir 2014. Un titre qui salue les efforts de la capitale pour ses réaménagements urbains.

Récompenser la cohabitation

FRANÇOIS DE RIEDMATTEN

Permettre aux automobilistes, aux cyclistes et aux piétons de s'approprier harmonieusement les rues de la capitale, c'est le pari réussi par la Ville de Sion selon l'association Rue de l'Avenir (RdA). Cette dernière a remis, hier matin, un prix du même nom aux autorités municipales. Une récompense que cette association (cf. encadré) décerne pour féliciter la Ville de ses réaménagements urbains entrepris en matière de mobilité.

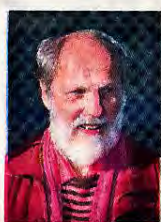
Le «miracle séduinois»

«La Ville de Sion partage nos valeurs de protection des usagers les plus faibles, à savoir les piétons. Mais sans prêter non plus les automobilistes. C'est vraiment cet aspect qui nous a beaucoup plu», commente Alain Rouiller. Le vice-président de l'association évoque même un «miracle séduinois». Un miracle en matière de requalification de l'espace urbain qui, fort heureusement, ne s'arrête pas au centre-ville.

Ce n'est donc pas un hasard si Alain Rouiller a voulu remettre personnellement le prix Rue de l'Avenir 2014, sous forme d'une plaquette décorative, au président Marcel Maurer et au conseiller municipal Christophe Clivaz, au

milieu de la rue du Chanoine-Berchtold. Ce passage, sis au sud de l'école du Sacré-Coeur, a été réaménagé, dans le courant 2013, en zone de rencontre. Le vice-président a encore relevé la

transformation du parvis de la gare avec des vélos en libre circulation. Le tout sans manquer de préciser que désormais, «la gare routière est devenue le lieu de rendez-vous des randonneurs».



ALAIN ROUILLER VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RUE DE L'AVENIR

« Les délégations en visite à Sion ont été vraiment surprises par le respect entre usagers. »

QUE LES RUES NE SOIENT PAS QUE DES ROUTES

L'association Rue de l'Avenir cherche à promouvoir une vision de rues qui ne soient pas uniquement des routes. «Nous ne sommes absolument pas contre les automobilistes. La voiture a sa place mais elle ne doit pas avoir toute la place. La priorité doit être donnée à l'usager le plus vulnérable, soit le piéton», explique Alain Rouiller, vice-président de Rue de l'Avenir.

Créée en 1981, cette association indépendante, active en Romandie, a pour thèmes de prédilection l'aménagement des rues, la modération de la circulation et la promotion des modes de mobilité dits «doux». Depuis quatre ans, l'association décerne chaque année une récompense à une personne, une ville ou un organisme qui partage ses valeurs.

La Ville de Berne a été, elle, décorée en 2011. Après avoir organisé sa journée annuelle à Sion, en 2009, l'association a suivi de près les évolutions urbanistiques de la capitale valaisanne. Jusqu'à lui remettre, à son tour, le prix Rue de l'Avenir 2014. **FDR**

Pas de klaxons

Alain Rouiller a encore rappelé à quel point les délégations italienne et française avaient été impressionnées par le respect des piétons de la part des automobilistes. «Ils n'ont jamais entendu de klaxons tandis qu'ils traversaient certaines rues.» Des propos qui n'ont pas manqué de réjouir les autorités municipales. «Nous voulons réellement élargir le cercle des zones de rencontre et ne pas nous cantonner uniquement à la rénovation du centre-ville», souligne le président de Sion, Marcel Maurer. Pour le conseiller municipal Christophe Clivaz, cette récompense, tout comme le prix Wakker reçu en 2013, apporte un signal fort. «Nous voulons poursuivre dans cette démarche. D'autres aménagements sont en cours notamment au sud de l'école d'Uvrier ou au nord de la ville. Sur l'avenue Ritz, par exemple.»

Depuis 2003, la Ville de Sion investit environ un million de francs par année. «De quoi réaménager une rue tous les ans», confie l'ingénieur de la Ville, Georges Joliat.

Un investissement payant puisqu'en une dizaine d'années, le nombre de véhicules sur la place du Midi est passé de 12 000 à 4000 par jour. **◉**

LIRE NOTRE ÉDITO EN PAGE 2



Sion ne s'est pas fait en un jour

Difficile de répondre par la négative à notre sondage du jour qui demande si Sion est la plus belle ville du canton, elle qui aujourd'hui croule sous les prix. Après l'illustre Wakker, place au symbolique prix Rue de l'Avenir. Parce que, selon ce jury, à Sion plus qu'ailleurs cohabitent automobilistes et piétons. Au centre-ville, mais aussi ailleurs. Sans accident, ni klaxons. Et avec un nombre de véhicules à la place du Midi qui est passé de 12 000 à 4000 en une dizaine d'années. Mais si, aujourd'hui, tout le monde applaudit des deux mains, hier, la chose fut nettement moins aisée. A coups de pétitions, d'oppositions et de recours, il a fallu plus de dix ans pour poser le premier jalon de cette transformation: la place du Midi. Avec, dans le camp des opposants, une partie des commerçants qui, depuis, louent cet urbanisme qui leur rapporte gros. Le délai fut beaucoup plus rapide pour la rue des Remparts et encore plus pour celle du Grand-Pont: la preuve que le concept a séduit et que les mentalités ont évolué. Sion aura donc mis du temps pour réussir sa mue urbaine qui lui procure désormais une avance substantielle sur les autres villes du canton.

Sion aura donc mis du temps pour réussir sa mue urbaine qui lui procure désormais une avance substantielle sur les autres villes du canton.

Mais la capitale valaisanne n'aura peut-être pas le même délai à disposition pour réussir ses futures transformations. Une ville qui ne s'est pas battue pour garder son aéroport militaire ne doit pas aujourd'hui se cacher derrière d'autres instances pour savoir si elle préfère y développer une zone industrielle ou un aéroport touristique cantonal. Relier la plaine à la montagne par un téléphérique est une vision

qui existait déjà dans les années 60; la réaliser n'aurait aucun sens et coûterait trop cher si Sion ne développe pas une offre hôtelière digne de ce nom. Enfin, la seule ville de Suisse romande à posséder un club de football en Super League peut-elle se contenter d'être la dernière de cette ligue à ne pas avoir de stade neuf, préférant améliorer l'existant dans une zone d'habitation en plein développement? On l'a vu pour la place du Midi, les opposants d'un jour peuvent devenir les alliés de demain. A condition d'avoir une vraie vision. De la faire connaître. Et surtout de la réaliser. ●